



Ville de Gaspé

www.ville.gaspe.qc.ca

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

Le 9 octobre 2014

L'honorable Lisa Raitt
Ministre des Transports et
ministre responsable de la
Société canadienne des postes
Place de Ville
Tour C, 29^e étage
220, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Résolution 14-10-25 – Opposition aux coupures à Postes Canada

Madame la Ministre,

Veuillez trouver ci-joint une copie conforme de la résolution 14-10-25, adoptée par le conseil municipal le 6 octobre dernier, concernant les coupures à Postes Canada.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général,



Sébastien Fournier

SF/cl

p. j. Résolution 14-10-25

c. c. **M. Denis Lemelin, président – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**
M. Philip Toone, député Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités



Ville de Gaspé

www.ville.gaspe.qc.ca

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 6 octobre 2014.

RÉS. 14-10-25

OPPOSITION AUX COUPURES À POSTES CANADA

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et le gouvernement fédéral sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réginald Cotton,

ET résolu à l'unanimité,

QUE la Ville de Gaspé écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

QUE la Ville de Gaspé demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

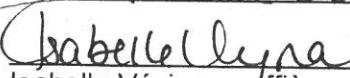
Gaspé, le 7 octobre 2014

(s) Daniel Côté
Daniel Côté, maire

(s) Isabelle Vézina
Isabelle Vézina, greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 7 octobre 2014


Isabelle Vézina, greffière